

Master Droit Fiscal des Affaires de Rennes 1  
Centre de Droit des Affaires, du patrimoine et de la responsabilité  
Faculté de Droit et de Science Politique

# LA FISCALITE DE LA TRANSMISSION DE L'ENTREPRISE EN DROIT FRANÇAIS COMMUNAUTAIRE ET INTERNATIONAL

Vendredi 12 mars 2010

Président de séance : M. Daniel GUTMANN  
Professeur à l'Université de Paris I  
Directeur du Master 2 professionnel Droit des affaires et fiscalité

13h30 : Accueil des participants

13h50 : Allocution de bienvenue de M. Le Doyen Daniel GADBIN  
Professeur à l'Université de Rennes 1

14h : Propos introductifs de M. Daniel GUTMANN  
Professeur à l'Université de Paris I  
Directeur du Master 2 professionnel Droit des affaires et fiscalité

14h10 : Société holding et transmission de l'entreprise à titre onéreux  
M<sup>e</sup> René-Pierre ANDLAUER  
Avocat au barreau de Rennes

14h35 : Société holding et transmission de l'entreprise à titre gratuit  
M. Henri HOVASSE  
Professeur à l'Université de Rennes1  
Fondateur du Master 2 professionnel Droit et gestion du patrimoine

15h : Les aspects communautaires et internationaux de la transmission de l'entreprise  
M. Patrick DIBOUT  
Professeur à l'Université de Paris II  
Directeur du Master 2 professionnel Fiscalité Internationale  
Directeur scientifique de la revue Droit Fiscal

15h25 : Débats et pause

15h50 : La fiscalité de la transmission de l'entreprise aux USA.  
M. Richard BECK  
Professeur à la New York Law School  
Co-Director Graduate Tax Program

16h15: La déduction de la TVA sur les frais de transmission de l'entreprise  
M<sup>me</sup> Yolande SERANDOUR  
Professeur à l'Université de Rennes 1  
Directrice du Master 2 Droit fiscal des affaires

16h35 : Synthèse des travaux  
M. Daniel GUTMANN  
Professeur à l'Université de Paris I  
Directeur du Master 2 professionnel Droit des affaires et fiscalité

17h: Propos conclusifs  
M<sup>me</sup> Marie-Laure HUBLOT  
Avocat au barreau des Hauts-de Seine  
Marraine de la promotion M 2 DFA 2009/2010

17h10 : Remise des diplômes à la promotion 2009  
M. Hervé QUERE  
Avocat à la Cour, parrain de la promotion M 2 DFA 2008/2009

Renseignements : adeefr1@yahoo.fr

Colloque validé au titre de la formation continue des avocats et des experts-comptables

